

## ABATTAGE D'ARBRES

Sur les 5 zones situées sur le plan, vous trouverez ici et là des arbres marqués d'un trait ou d'une croix. Ces arbres seront coupés entre décembre et février pour diverses raisons selon les endroits :

- Diminuer les risques liés à des arbres mourants, malades ou gênants (\*1).
- Améliorer l'espace pour les arbres en bonne santé (\*2).
- Augmenter la luminosité des jeunes pousses en place pour renouveler la forêt (3).

Certains bois seront valorisés pour la construction et d'autre pour l'énergie.

Comme vous le verrez au cours des prochains mois, la vitalité de la nature est surprenante. La forêt se régénère rapidement.

Risques de blessures : les branches et les troncs sont tranchants, glissants et instables. Le respect de la signalisation vous protège.

Pour en savoir plus sur les forêts de Cugy : <https://www.membre-talent.ch/les-forets-de-ma-commune/cugy/>

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter aux heures de bureau le garde forestier, Jean-Philippe Crisinel au 079 427 89 73.